

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LE TRANSPORT EN VUE DE RELACHER DANS LA NATURE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : SOS Hérissons 49
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N°	Rue Château du Martreil
Commune Sainte Christine	Code postal 49120
Nature des activités : Sauvegarde d'une espèce privée de son habitat naturel et exposé à de nombreuses causes de destruction.
Qualification : Certificat de capacité et autorisation d'ouverture de centre de soin.

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR LE TRANSPORT ET LE RELACHER			
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	Origine(2) (3)
B1 Erinaceus europaeus Hérisson d'Europe	200	Relâcher de hérissons soignés et réhabilités.	Trouvés par des particuliers, malades, blessés ou affamés ou nés de femelles gestantes recueillies au centre.
B2			
B3			
B4			
B5			

- (1) sexe, signes particuliers des spécimens
(2) préciser capture dans la nature, naissance en captivité...
(3) joindre les documents justificatifs de l'origine

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DU RELACHER
Préciser les motifs du relacher, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
Notre objectif est la sauvegarde de cette espèce en grand danger d'extinction.
Nous réinsérons les hérissons loin des zones urbaines et péri-urbaines où ils ont dû se replier du fait de la destruction de leur habitat naturel et favorisons la préservation du capital génétique des individus par le choix des lieux de relâchers le plus loin possible des lieux de découverte.
.....
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT *
D1. QUEL EST LE LIEU DE DÉPART
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : SOS Hérissons 49
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N°
Commune Sainte Christine
Code postal 49120
Elevage d'agrément <input type="checkbox"/>
Etablissement : d'élevage <input type="checkbox"/> , de présentation au public <input type="checkbox"/> , de transit et de vente <input type="checkbox"/> Centre de soin
Autorisation préfectorale de détention <input type="checkbox"/> , d'ouverture <input checked="" type="checkbox"/> en date du : 23 février 2022
Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :
Nom et Prénoms : Hélène de Romans

D2. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION ET DE RELACHER

Département : 49 (Maine et Loire) 44 (Loire Atlantique)

Commune : A titre d'exemple pour le 49 : Valanjou, Savennières, Chanzeaux, St Laurent du Mottay, Le Fuiet, Orée d'Anjou. Pour le 44 : Couffé, Ligné, La Forge, Chéméré.

Lieu-dit :

Statut juridique du lieu de relacher : Propriétés agricoles

Description du site de relacher (milieu écologique, proximité d'habitations, d'activités humaines, etc...) :

Milieu écologique naturel et préservé : prairies bordées de haies, point d'eau naturel et permanent sur la propriété, grandes surfaces (de 50 à 100 hectares).

Suite sur papier libre

D3. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *

Durée prévue du transport : Environ une heure.

Véhicule automobile ou camion , Train , Avion , Bateau Le transport se fait en voiture.

Mode de contention des animaux dans le véhicule : Précisez le moyen, les dimensions des contenants, le type de parois, les conditions de température, etc... :

Les hérissons sont placés dans des caisses de transport individuelles ou cartons garnis de foin, et le transport se fait à la tombée du jour. Les hérissons sont détenus pour des trajets d'une heure en moyenne dans des voitures climatisées.

Suite sur papier libre

D4. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DU TRANSPORT ET DU RELACHER

Préciser la période : De fin mars à fin octobre.

ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU RELACHER

E1. QUELS SONT LES TECHNIQUES DE RELACHER UTILISEES

Les hérissons sont placés à la tombée du jour dans des abris individuels en bois non traité, garnis de paille et d'une réserve de croquettes pour chat. Les abris sont placés à proximité d'un point d'eau et sous couvert. Les territoires appartiennent au bocage et sont la propriété d'agriculteurs bios, n'utilisant aucun pesticide et plutôt dédiés à l'élevage.

Suite sur papier libre

E2. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DU RELACHER*

Formation initiale en biologie animale

Préciser :

Formation continue en biologie animale

Préciser :

Autre formation

Préciser : Formation par le capacitaire dans le cadre de sa délégation aux bénévoles.

F. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DU TRANSPORT ET DU RELACHER

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Compte rendu au capacitaire et visites de suivi.

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Sainte Christine

le 30/01/2024

Votre signature

Hélène de Romans